

TALEB IBRAHIMI Khaoula. - Les Algériens et leur(s) langue(s) . Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne ; préf. de Gilbert GRANDGUILLAUME. - Alger : Les Éditions El Hikma, 1994. - 540 p.

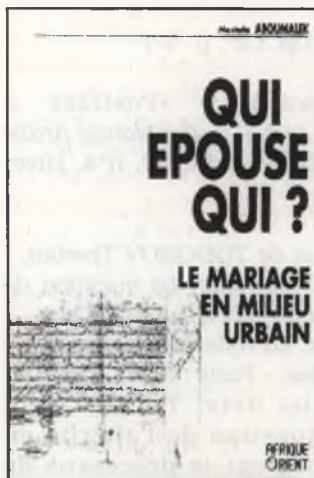


Version remaniée d'une thèse d'Etat (*l'apprentissage de la langue arabe par les adultes*), cet ouvrage décrit la situation sociolinguistique de l'Algérie et fait le point sur la politique d'arabisation. Si le débat n'est pas nouveau, la démarche adoptée par K. TALEB IBRAHIMI permet de considérer, en amont des préoccupations didactiques, le contexte sociolinguistique, en introduisant une distance théorique à l'égard de travaux antérieurs. C'est ainsi que le schéma de la diglossie et toutes les descriptions structuralistes qui mettent en présence au Maghreb deux ou trois langues (selon différents schémas qui peuvent associer l'arabe dialectal et l'arabe classique, l'arabe et le français, ou encore l'arabe dialectal et/ou le berbère avec l'arabe classique et le français) sont remises en question, jugées statiques et ne permettant pas de rendre compte de la réalité des pratiques langagières des Algériens. L'auteur propose, quant à elle, une approche dynamique des relations entre les différentes langues. L'observation des pratiques effectives montre que le répertoire linguistique de l'Algérien comprend cinq variétés d'arabe, auxquelles s'ajoutent le berbère et le français. Toutes ces langues sont en *continuum*, les locuteurs passant de l'une à l'autre. C'est donc une situation de contact de langues où les variétés et les usages sont en évolution. Ainsi, l'arabe parlé à Alger tend vers l'unification de parlers régionaux (*koinée*) et le français à s'étendre avec la parabole.

Face au multilinguisme de fait, l'Etat algérien reconnaît une entité unique : l'arabe classique, érigé en *langue nationale*. Livrant les éléments du dossier de la politique d'arabisation, de l'Indépendance à nos jours (discours officiels, réactions dans la presse, statistiques), l'auteur, qui laisse le lecteur juge, présente les effets de l'arabisation sur le plan diachronique et synchronique et analyse en détail les conditions pédagogiques de son extension à tous les niveaux de l'enseignement.

Comme l'indique le titre du livre, en Algérie, la question des langues n'est pas socialement tranchée. Entre la diversité des usages réels et le monolinguisme d'Etat, la langue, pratique sociale parmi d'autres, fait néanmoins, plus que toute autre, l'objet de points de vue sociaux qui débordent la science linguistique.

ABOUMALEK Mostafa. - Qui épouse qui ? Le mariage en milieu urbain. - Casablanca : Afrique Orient, 1994. - 246 p.



Quels mécanismes sociologiques président, aujourd'hui, à la formation des unions en milieu urbain marocain ? Quelles sont les principales caractéristiques sociologiques des conjoints ? Quelles sont les opinions et les attitudes individuelles relatives au mariage... ? Telles sont les questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre, à partir d'une étude sociologique menée dans la ville de Casablanca.

Dans une première phase, une pré-enquête par entretiens non-directifs a permis de dégager certaines hypothèses : la prédominance d'une homogamie - entendue dans le sens de similitudes socio-professionnelle, intellectuelle et/ou géographique - entre les conjoints ; l'absence de transformation des normes collectives en matière matrimoniale ; la répartition des individus en groupes dichotomiques : les *conformistes* et les *non-conformistes*, classés selon des variables sociologiques comme le statut socio-professionnel et le niveau d'instruction. Alors que les *conformistes*, largement majoritaires, feraient preuve de rigorisme à l'égard de certains faits sociaux se rapportant au mariage, les *non-conformistes*, très minoritaires, se caractériseraient par une certaine permissivité.

Dans une seconde phase de l'étude, une enquête par questionnaire, sur un échantillon de 1 400 individus, permet de vérifier ces orientations de recherche, tout en fixant les limites. On est en présence, d'une part, d'un système «composite» dans lequel se dessine un nouveau modèle basé sur la liberté de choix, la permissivité, et, d'autre part, d'un système ancien, encore dominant, caractérisé par la ségrégation sexuelle, la soumission de l'épouse à l'époux et où le choix du conjoint est souvent prescrit.

Les résultats de l'étude donnent, finalement, à réfléchir sur les changements qui ont affecté ou affectent les structures du mariage et les normes matrimoniales au Maroc. Reste à explorer ces zones d'ombre et de silence que recèle encore l'univers matrimonial, ce à quoi nous conduit et nous convie Mostafa ABOUMALEK.

BOUACHIK Ahmed. - Les Privatisations au Maroc. - Rabat : Morocco Printing and Publishing Co., 1993.- 252 pages.



Le mouvement de privatisation engagé, en 1989, au Maroc, constitue une composante et une conséquence logique du plan d'ajustement structurel (PAS) ; produit d'une *étatisation outrancière*, il renoue, également, avec une vieille tradition économique libérale et ne serait, en réalité, que le résultat d'un long processus mis en œuvre sous diverses formes.

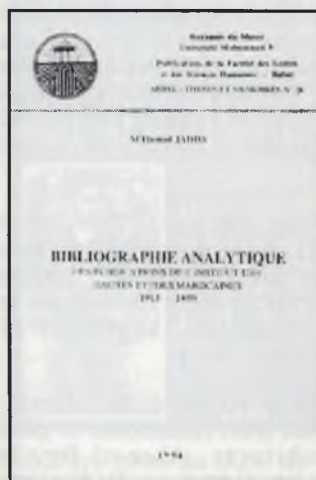
En effet, la réorganisation du secteur public a été, depuis le début des années 1970, une préoccupation constante des autorités marocaines. A. BOUACHIK s'autorise des réformes introduites dans ce cadre, pour évoquer une *privatisation latente* qui aurait préfiguré la physionomie actuelle du désengagement de l'Etat.

Après avoir rappelé le poids historique du secteur public dans l'économie nationale et explicité le concept même de privatisation, l'auteur présente les enjeux du processus ainsi mis en œuvre : leur nature est d'ordre *structurel* (problématique des relations entre Etat, entreprises publiques, secteur privé et collectivités locales), *juridique* (le désengagement de l'Etat se trouvant contrebalancé par l'apparition d'une nouvelle jurisprudence) et *politique* (le vrai débat portant, selon certaines forces politiques, non sur la privatisation elle-même mais sur la concentration du pouvoir économique et financier).

A. BOUACHIK met également en relief la multiplicité des causes (financières, économiques, administratives et juridiques) ayant conduit l'Etat à céder au secteur privé une part importante de son patrimoine. Désireux de lutter à la fois contre le poids excessif des subventions étatiques, le développement incontrôlé de la filialisation et l'inefficacité des contrôles appliqués aux entreprises publiques, les décideurs marocains se sont fixé un triple objectif : allègement des charges du budget de l'Etat, l'ouverture à l'économie internationale et la sauvegarde de l'emploi, le développement de l'actionnariat populaire devant permettre, par ailleurs, d'affecter l'épargne, notamment informelle, aux secteurs productifs.

Enfin, présentant les entreprises privatisables et le contexte légal, institutionnel et technique de la privatisation, A. BOUACHIK insiste sur la singularité du cas marocain par rapport aux modèles étrangers et aborde brièvement certaines questions politiques que cette *privatisation à la marocaine* ne peut manquer de soulever.

JADDA M'Hamed. - Bibliographie analytique des publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (IHEM) : 1915-1959. - Rabat : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1994.- 495 p.+ index - (Université Mohammed V . Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines . Rabat. Thèse et Mémoires . 26)



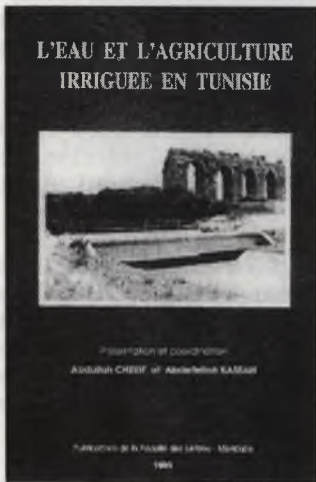
M'Hamed JADDA analyse une production scientifique axée sur la société marocaine au temps du Protectorat, à travers l'exemple de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. Créé par arrêté viziriel du 11 février 1920, l'IHEM se donna pour mission de *provoquer et d'encourager les recherches scientifiques relatives au Maroc, de les coordonner et d'en centraliser les résultats*. Poursuivant l'oeuvre de l'Ecole Supérieure de Langue Arabe et de Dialectes Berbères (ESLADB) (1915-1920), cet institut a produit, durant près de quarante années (1920-1956), une littérature pluridisciplinaire (histoire, géographie, linguistique, ethnographie, archéologie...) portant sur le Maroc et ses relations avec le Maghreb et l'Occident musulman.

L'ouvrage permet de retracer l'histoire institutionnelle de la recherche scientifique au Maroc (Mission Scientifique, Section Historique, Institut Scientifique Chérifien, ESLADB). Avec la création de l'IHEM, le Maroc se dotait, pour la première fois, d'une institution d'enseignement supérieur et de recherche universitaire en sciences sociales et humaines. Après l'indépendance du Maroc, ses collections éditoriales furent poursuivies, jusqu'en 1959, par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat.

La présentation des différentes collections et des séries périodiques précède une recension thématique des ouvrages, articles, communications et comptes rendus édités par l'IHEM : 2077 références bibliographiques, au total, sont extraites, notamment, des *Archives Berbères* (1915-1920), du *bulletin de l'IHEM* (1920) et de la revue *Hespéris* (1921-1959).

Ce répertoire analytique, parce qu'il offre aux chercheurs un outil bibliographique de premier ordre, contribue, sans nul doute, comme le souhaite l'auteur, *aux efforts fournis par les jeunes chercheurs qui assument la charge... de revoir, d'étudier et d'analyser* cette somme de savoirs, produite durant la période coloniale, jusqu'à l'indépendance du Maroc.

L'EAU ET L'AGRICULTURE IRRIGUÉE EN TUNISIE ; actes du séminaire du département de géographie, 20-21-22 mai 1993, présenté et coordonné par Abdallah CHERIF et Abdelfettah KASSAH. - Tunis : Université de Tunis I, 1995. - 210-77 p. - (Publications de la Faculté des Lettres - Manouba . Colloques. 11) Texte arabe-français



Le secteur irrigué a occupé, dès le milieu des années 60, une place de premier ordre dans la politique de développement agricole. Une part très importante des investissements a été allouée à la mobilisation de l'eau et à la création des périmètres publics irrigués. Cette politique a permis d'atteindre un niveau de mobilisation des ressources en eau assez élevé. Aujourd'hui, la Tunisie se trouve confrontée à un double défi : optimiser la gestion de ce potentiel (tout en assurant un arbitrage délicat entre les différentes utilisations) et mobiliser des ressources de plus en plus rares et chères (A. KASSAH).

Les ressources en eau de la Tunisie et les moyens de rationaliser son utilisation font l'objet d'un premier ensemble de contributions (M. H. LOUATI et Y. ZAHAR), tandis que sont évaluées les possibilités offertes par le traitement des eaux usées ou le dessalement de l'eau de mer (Z. ALOUINI et M. N. OMRANE).

La valorisation de l'eau d'irrigation suppose d'articuler la politique de l'Etat avec les stratégies des «irriguants». Si l'Etat vise une utilisation optimale des capacités d'irrigation, le comportement des producteurs est caractérisé par diverses stratégies qui influent inévitablement sur la valorisation de l'eau mise à leur disposition (M. ELLOUMI et M. GARA, K. NOUISSEUR et A. CHERIF, H. KTITA). Ces stratégies, et l'objectif assigné en dernière analyse à la production agricole, s'inscrivent dans un cadre familial. L'environnement économique et social joue ainsi un rôle important du point de vue de l'orientation du système de production et du mode de reproduction des capacités productives.

Le rôle de l'agriculture irriguée dans le développement régional est abordé sous l'angle de l'impact des investissements publics en terme d'emploi (A. KASSAH), de relations sectorielles (B. MOKHTAR) et de développement rural. L'agriculture irriguée peut, en effet, s'avérer un élément moteur du développement régional à travers la mise en place d'une industrie de transformation.

Outre ces études prenant pour champ le cas tunisien, on lira également une contribution de M. LAVERGNE sur le développement de l'agriculture irriguée dans le Ghor oriental (Jordanie).

ITINERAIRE DU SAVOIR EN TUNISIE . Les Temps forts de l'histoire tunisienne ; coordonné par Hassen ANNABI, Mounira CHAPOUTOT-REMADI et Samia KAMARTI .- Tunis : Paris : ALIF, IMA, Editions du CNRS, 1995.- 183 p., ill.



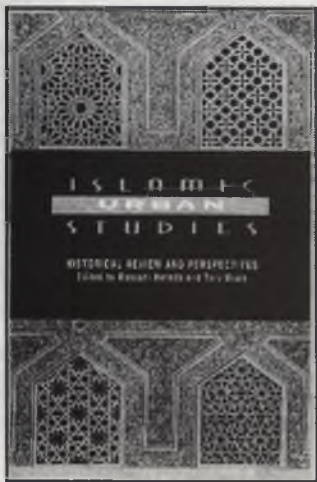
Itinéraire du savoir a été conçu dans le cadre de la Saison Tunisienne en France et élaboré à l'occasion d'une exposition de documents anciens produite à l'Institut du Monde Arabe (mars- juin 1995), qu'il semble illustrer. Ce catalogue, collectif à tous les stades de sa conception, rassemble trois coordonnateurs, quinze auteurs et trois maisons d'édition. La manifestation culturelle de plusieurs mois, dans laquelle il s'inscrit, prend des formes plurielles pour faire connaître la Tunisie à travers ce qu'elle recèle de plus beau dans les Arts comme dans les Lettres.

L'*itinéraire* que donnent à parcourir les 18 articles de l'ouvrage est multiple... assez pour être mis au pluriel. Embrassant les siècles, de 570 à 1881, il est organisé en deux parties chronologiques, *L'Ifriqiya aux siècles classiques* et *La Tunisie des temps modernes*, chacune présentant un inventaire des différentes expressions du savoir, le livre, la calligraphie et la numismatique, l'enseignement et la science, la religion et l'Etat...

Le lecteur auquel s'adresse ce *guide* illustré trouvera là matière à découvrir, comprendre et apprécier une histoire jalonnée de noms glorieux (Ibn Khaldoun le père de la sociologie, Charfi le cartographe, Ibn al-Rami l'architecte, Ahmed Bey le réformateur, Khéreddine le penseur politique...), et d'institutions prestigieuses (l'université de la Zitouna, le collège Sadiki, l'Institut Pasteur de Tunis). Des événements célèbres (l'occupation ottomane, l'immigration des Andalous, les *convoitises* européennes...) et des traditions séculaires (fabrication de la *chéchia*, techniques du livre) y sont également présentés. L'ensemble de l'ouvrage exprime et met en valeur une identité ancienne soucieuse d'ancrage dans la modernité.

Si l'on peut regretter l'absence d'index et d'une table des nombreuses illustrations, qui auraient pu orienter la curiosité du lecteur et de l'amateur d'iconographie, il n'en demeure pas moins que la *Tunisie du Savoir* valait bien d'être élégamment mis en ouvrage.

ISLAMIC URBAN STUDIES . Historical Review and Perspectives ; ed. by Masashi HANEDA and Toru MIURA. - London and New York : Keagan Paul international, 1994. - 345 p. + Index.



Le concept de *ville islamique* (*Islamic city*), longtemps l'*alpha et l'oméga* des études urbaines, est fortement lié à la tradition académique européenne («l'orientalisme»). Les limites de ce concept, comme le montre M. HANEDA dans l'introduction de cet ouvrage collectif, ont, depuis, conduit à réorienter sur le plan méthodologique la recherche urbaine. En effet, loin de la «détermination» religieuse, le point de vue adopté ici (par une équipe japonaise) est celui de la diversité des entités urbaines, examinée tant sous l'angle des climats et des paysages que du peuplement et de l'héritage historique.

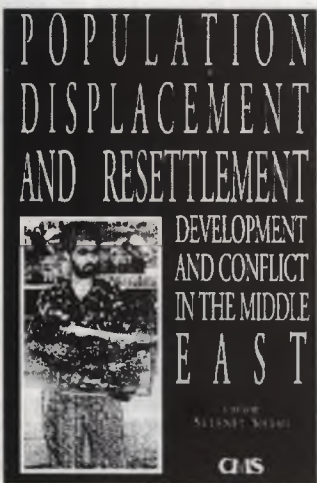
La présentation, dans une perspective historiographique, des études urbaines produites depuis le XIX^{ème} siècle est ordonnée de façon géographique, distinguant le Maghreb, le Machreq, la Turquie, l'Iran et l'Asie Centrale. Abordant la genèse, l'évolution et les perspectives de ces recherches, l'ouvrage offre donc, sous une forme synthétique, une base à toute réflexion méthodologique.

M. KISAICHI dresse un bilan des études coloniales sur les villes du Maghreb. Il en examine, de façon détaillée, les multiples aspects et notamment ceux relatifs à l'organisation de la *ville maghrébine* (*waqfs*, corporations, *hisba*, *'ulama*, juifs, culte des saints, architecture, politique...). Il considère que le lien intime de ces études avec la politique coloniale ne leur retire pas une valeur intrinsèque.

La conclusion est pour T. MIURA l'occasion de réinterpréter les études urbaines sur le monde musulman et de réfléchir aux perspectives nouvelles qui leur sont offertes, notamment sous l'influence des chercheurs locaux. Pour appréhender la ville, cinq approches paraissent judicieuses : la ville est ainsi conçue à la fois comme «Cadre de référence», «Espace», «Point d'intersection», «Association», «Histoire» et «Culture».

L'ensemble des bilans de recherche réunis ici présente donc l'intérêt d'insister tant sur les travaux empiriques que sur les hypothèses théoriques concernant l'urbanisation du monde musulman. L'accent est mis à la fois sur l'originalité propre aux recherches qui intéressent cet espace particulier et sur leur connexion avec le champ des études urbaines, appréhendé de façon générale, domaine où l'accumulation de savoir permet désormais des dépassements et des ruptures épistémologiques.

POPULATION DISPLACEMENT AND RESETTLEMENT. Development and conflict in the Middle East ; ed by Seteny SHAMI. - New York : Center for Migration Studies, 1994. - 316 p.



Des mouvements de populations ont, au cours des dernières décennies, contribué à modifier, de façon aussi rapide que profonde, la carte démographique de plusieurs pays arabes (Liban, Algérie, Soudan, Egypte, Oman, Yémen, Irak, Mauritanie, Palestine, Jordanie, Koweït). Deux rencontres scientifiques, organisées en 1990 et 1991 par le département d'anthropologie de l'Université de Yarmouk et le Population Council (bureau du Caire) ont permis d'en mesurer les effets.

Corollaires de crises climatiques récurrentes et/ou de conflits internes ou régionaux, ces mouvements de populations concernent des milliers, voire des millions de personnes, et s'accompagnent parfois d'une urbanisation accélérée, souvent chaotique. Ils entraînent tout un cortège de dysfonctionnements du corps social, de malheurs et de misère.

Les exodes intérieurs générés par les crises climatiques sont le lot de la Mauritanie et du Soudan, tandis que, depuis plusieurs décennies, les conflits armés du Proche-Orient sont responsables de flux migratoires considérables. A titre d'exemple, la *guerre des six jours* fut suivie du déplacement forcé de deux cent mille personnes venues du Golan occupé par Israël alors que six cent mille égyptiens fuyaient les bombardements des villes du canal de Suez. L'occupation de la Cisjordanie a poussé un nombre croissant de Palestiniens à se réfugier en Jordanie ; ils représentent, aujourd'hui, dans

cet Etat, plus de 50% de la population. Durant la guerre irako-iraniennne (1980-1988), 1,5 million d'Irakiens ont dû fuir les zones de Bassorah et du Chatt El-'Arab.

La *guerre du Liban*, quant à elle, a provoqué l'exode des deux tiers de la population (3 millions de personnes) à l'intérieur même du pays : dans des proportions variables, chaque communauté religieuse a dû quitter sa zone de résidence, généralement mixte, pour se réfugier dans des régions «homogènes».

Survint la *guerre du Golfe* qui a entraîné le déplacement de 5 millions de personnes. De vastes migrations transfrontalières ont alors affecté toute la région (expulsions massives de travailleurs immigrés du pays d'accueil», prisonniers de guerre irakiens refusant par centaines de regagner leur patrie, sans oublier le cas de quelques 20 000 touristes), tandis que les populations irakiennes ont subi les conséquences de la guerre civile.